

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 409 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française à l'équipage de l'avion ayant assuré la liaison France – Djibouti.

n° 409

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 juillet 1942

Numéro JO
n° 548 du 31/07/1942

Date du numéro
31 juillet 1942

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1881

Vu le décret du 26 juin 1942 portant création de la médaille du Mérite de l'Afrique- Noire française;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée à : MM. Le commandant Gaudillère, chef de bord; Le lieutenant Person, pilote; L'adjudant Aduet, radio; Le sergent-chef Layec, mécanicien, de l'équipage de l'avion ayant assuré la liaison France-Djibouti dans d'excellentes conditions malgré de sérieux risques et de graves difficultés, apportant à la population et au corps d'occupation un réconfort moral de premier ordre. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.